

## **CONSEIL GENERAL DU 25 JUIN 2024**

*Léna Joliat*

### **Question orale : Capacité d'accueil de la Maison de l'enfance de Vicques**

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Conseil communal, chers collègues,

Ma question de ce soir porte sur la Maison de l'enfance à Vicques.

Je pars dans un premier temps d'un constat personnel et également sur la votation communale de mars 2024.

Mes filles sont inscrites respectivement depuis 2 ans et 1 an et demi à la Maison de l'enfance de Vicques et on m'a informé que les groupes étaient malheureusement complets pour la rentrée d'août 2024.

En échangeant avec d'autres parents habitants Vicques, je me suis rendue compte qu'ils vivaient la même situation que moi. C'est-à-dire, pas de solution de garde dans le village.

Lors de la dernière votation communale, nous avons accepté le Plan d'aménagement local révisé. Et le projet est d'augmenter la population de Val Terbi de 461 habitants dont 369 rien que pour le village de Vicques dans les 10 prochaines années.

Ma question est donc la suivante : Si la Maison de l'enfance ne peut déjà pas satisfaire la population actuelle en terme de places d'accueil, comment le Conseil communal va-t-il remédier à cette situation avec l'augmentation de la population prévue ?